

Compte rendu de la séance publique du mardi 19 novembre 2019 à 14 h30

Conférence d'Olivier ZELLER

*L'évolution des pennonages lyonnais (XVI<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles)*

Excusés :

Georges BOULON, Guy CHANFRAY, Jean-François DUCHAMP, Michel DÜRR.

Le président Jean-Pol DONNÉ ouvre la séance et annonce les « soirées scientifiques » gratuites destinées à tout public, organisées par l'Université Ouverte, au Centre culturel de la Vie associative, 234 cours Émile Zola, à Villeurbanne. Le 28 novembre de 19h30 à 21h30, Araceli LOPEZ-MARTENS, directrice de recherche CNRS à Orsay, prononcera la première conférence, *De découverte en découverte et de fil en aiguille : 150 ans du Tableau périodique des éléments*.

Il annonce que les Actes du colloque consacré au *Major General* Martin sortent d'ici quelques jours de chez l'imprimeur ; ils sont en souscription au prix de 30€ jusqu'au 31 décembre.

Il présente ensuite le conférencier, Olivier ZELLER, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheur au Centre Pierre Léon, spécialiste de la ville moderne, des recensements lyonnais de 1597 et 1636 et de la bourgeoisie de Lyon. Il prépare actuellement un livre sur les pennonages lyonnais.

**Conférence**

Un résumé fidèle et détaillé ainsi que le compte rendu se trouvent sur le site de l'Académie.

L'origine des pennonages est fort ancienne. Il s'agissait de milices urbaines, recrutées par quartiers dans l'ensemble de la population, milices chargées d'assurer le service du guet et de garde et éventuellement la défense de la Ville. En fait, à l'époque moderne, après les Guerres de religion, Lyon n'est guère menacée militairement et les pennonages évoluèrent jusqu'à devenir une simple garde bourgeoise avec rôle de représentation, apportant des exemptions fiscales à ses membres.

L'évolution des pennonages est étudiée sur quatre plans :

- sur le plan géographique (de 18 à 36, puis 26 « quartiers »),
- sur le plan de l'organisation interne (changement dans l'encadrement et les titres des officiers),
- sur le plan des missions qui leur étaient confiées (la prévention des incendies devient une mission nouvelle),
- sur le plan du recrutement de l'encadrement, puisque la vénalité des charges envahit même les charges de commandement des pennonages, charges dont l'attribution fut de plus en plus contrôlée par les gouverneurs et qui, avec les craintes soulevées par les révoltes populaires, furent monopolisées par les bourgeois aisés. Aussi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les pennonages s'occupèrent-ils d'actions philanthropiques comme la distribution de secours alimentaires aux ouvriers sans travail ou la Société des mères nourrices. Ils participèrent aussi à la loge de Saint-Jean d'Écosse du patriotisme. Les pennonages montrent le déplacement du pouvoir politique et l'évolution des rapports sociaux.

Illustrée par la projection de nombreux plans précis et commentés, la conférence a permis de comprendre l'évolution d'une institution municipale dont le souvenir se maintient encore à notre époque.

#### *Discussion académique*

Le président Jean-Pol DONNÉ remercie le conférencier de cette présentation des pennonages qui a permis un survol de l'histoire de Lyon à l'époque moderne. Cette institution s'est maintenue en se transformant profondément et en se limitant de plus en plus aux élites de la population.

Notre confrère Gérard BRUYÈRE rappelle que dans les manuscrits de notre bibliothèque sont conservées des planches dessinées par l'architecte PERRET de la MENUE où sont restituées les bannières des pennons de Lyon. Il s'interroge sur leur valeur historique. Le conférencier ne les pense pas très fiables. Au Musée Gadagne, il existe des planches qui sont très fidèles. L'usage des couleurs a une signification précise. Le jaune disparaît, le bleu s'affirme. Le choix vient souvent du capitaine pennon qui parfois possède lui-même le pennon.

Notre confrère Jean-Marc GOHIER demande si au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle le quartier est une simple unité administrative ou s'il existe un sentiment d'appartenance au quartier. Olivier Zeller estime qu'appartenir à un pennon ne semble pas traduire un sentiment d'appartenance à un quartier ; l'unité d'appartenance repose plus sur le voisinage (voir le colloque organisé par Maurice Garden, *Démographie urbaine, XV-XXe siècles, 5e colloque franco-suisse d'histoire économique et sociale, Lyon, 25-24 avril 1976, Lyon, 1977*). Chacun a un sentiment de l'espace qui lui est propre. Sous l'ancien régime, Lyon, comme toute ville, n'est qu'une superposition de circonscriptions ; l'institution du pennonage, institution militaire, ne fédère guère. Notons qu'après 1748, les quartiers fiscaux pour le dixième comme pour le vingtième sont différents des pennonages et forment des circonscriptions autonomes sans lien avec d'autres circonscriptions.

Après avoir encore félicité le conférencier, le président Jean-Pol DONNÉ lève la séance à 16 h 05 et annonce le « quart d'heure » de Jean-Marc GOHIER sur les manifestations en l'honneur de Pierre POIVRE.

Nicole Dockès-Lallement  
Jacques Hochmann

---